RAPPORT GENERAL



UNION AUDIT TUNISIE



67. Av Alain Savary- Bloc B 4ème étage 1082 Tunis

Tél : 71 787 233 Email : uat@gnet.tn Fax: 71 796 147

40. Rue Docteur Burnet 1082 Mutuelle ville-Tunis

Tél : 71 844 850

Fax: 71 844 808

Email: admin@ hlb-tunisia.com.tn

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES- STAR

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2009

Messieurs,

1- En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurance-STAR arrêtés au 31 décembre 2009.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 668 660 246 dinars et un résultat bénéficiaire de 33 737 675 dinars, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4- Les états financiers de l'exercice 2009 ont été préparés et présentés conformément aux normes comptables tunisiennes, notamment les normes sectorielles n° 26 à 31 relatives aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance, et selon les mêmes méthodes comptables pertinentes appliquées l'exercice précédent.

Opinion sur les états financiers

5- A notre avis, les états financiers de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

- 6- Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.
- 7- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct « lettre de direction ».

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

8- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001–2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 21 Avril 2010

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet UNION AUDIT TUNISIE

Abdellatif ABBES

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory

Raouf MANJOUR

Commissaire aux Comptes

1, Rue Imam Sahnoun - 1002 Belvédère - TUNIS Tét : 71.795.819 - Fax: 71.280.774

RAPPORT SPECIAL





67, Av Alain Savary- Bloc B 4ème étage 1082 Tunis

Tél: 71 787 233 Email: uat@gnet.tn Fax: 71 796 147

40, Rue Docteur Burnet 1082 Mutuelle ville-Tunis

Tél: 71 844 850

Fax: 71 844 808

Email: admin@ hlb-tunisia.com.tn

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES- STAR

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **EXERCICE 2009**

Messieurs.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR, et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 :

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a informé des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 :

- La STAR a cédé, dans le cadre d'une offre publique d'achat, 45.000 actions de la société SOFI SICAF à un membre du conseil d'administration pour un montant de 472.500 DT.
- 2. La STAR a cédé 20 000 actions de la société UTB à la STB, administrateur, pour un montant de 305 000 Euro soit un montant de 579 043 DT. Cette cession est intervenue dans le cadre des décisions de la CAREP
- 3. Dans le cadre du partenariat stratégique, GROUPAMA, qui est administrateur de la STAR, a mis à la disposition de cette dernière, à titre gratuit, des experts chargés de réaliser certaines études. Par ailleurs, le conseil d'administration a engagé, à titre contractuel, un haut responsable de Groupama qui est chargé du développement des nouveaux produits et qui est rémunéré en partie par la STAR.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- La convention d'inscription en compte du portefeuille titres et des opérations de transactions boursières avec Maxula Bourse, dont le Président Directeur Général, est le représentant permanent d'un administrateur de la STAR en 2009.
 - La société Maxula Bourse a facturé à la STAR en 2009 un montant total de 7.423 DT (y compris les commissions de négociation CNB revenant à la bourse des valeurs mobilières).
- La STAR a conclu avec la STB, administrateur, une convention d'actionnariat qui porte sur les opérations suivantes :
 - Le service financier des titres émis et à émettre par la STAR (actions, obligations, certificats d'investissement, actions à dividendes prioritaires,...);
 - L'accomplissement de formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR.

En rémunération de ces services, la STB percevra un montant forfaitaire annuel de 11.000 dinars HT à prélever à terme échu sur le compte de la STAR ouvert chez la STB.

3. La STAR a conclu avec la STB, administrateur, une convention de Bancassurance qui porte sur la conclusion de contrats d'assurance en nom et pour le compte de la STAR, et ce pour les branches d'assurances dont la liste est fixée par l'arrêté du Ministre des finances du 08 Août 2002.

C. Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales nous vous informons de ce qui suit :

- 1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée dans le PV du conseil d'administration du 13/01/2009. Cette rémunération englobe un salaire brut annuel de 146.400 DT et les avantages suivants:
 - Une voiture de fonction :
 - 500 litres de carburant par mois;
 - La prise en charge des frais de Téléphone ;
- 2. Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres du comité permanent d'audit sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'assemblée générale du 13 juin 2009. Les jetons de présence au titre de l'exercice 2009 totalisent respectivement les montants bruts de 38.057 DT et 10.800 DT

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis, le 21 Avril 2010

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet UNION AUDIT TUNISIE

Abdellatif ABBES

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory

Raouf MENJOUR
Raouf MENIOJ

Commissaire aux Comptes
Rue Imam Sahnoum - 1002 Belvédère - TUNIS
Tél: 71.795.819 - Fax: 71.280.774

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2009

BILAN AU 31/12/2009

A CITYLES	NOTEG	EXERCICE 2009			EXERCICE 2008
ACTIFS	NOTES	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net au 31/12/2009	Montant net
			provisions	31/12/2009	
ACTIFS INCORPORELS	7.1				
Logiciels		344 726		32 963	
Droit au Bail		41 000	41 000		41 000
A CITY OF CORPORE I C DIEVEL OF A THOM	- 0	385 726	352 763	32 963	55 630
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	7.2				
Matériels et Mobiliers, Agencements &		9 237 594	7 956 805	1 280 789	1 360 489
Installations		9 237 594	7 956 805	1 280 789	1 360 489
PLACEMENTS					
Terrains et Constructions	7.3	19 668 356	2 878 278	16 790 078	17 204 527
Placements dans les entreprises avec lien de participation		59 030 942	2 880 566	56 150 375	
Autres placements Financiers	7.5	<i>2,</i> 020 , .2	2 000 200	00100070	
Actions et autres titres à revenu variable	7.5.1	33 525 200	1 256 493	32 268 707	20 615 634
Obligations et autres titres à revenu fixe	7.5.2	403 547 799	740 502	402 807 297	
Prêts au personnel	7.5.3	2 647 155	100 535	2 546 620	
Dépôts auprés des établissements bancaires et financiers	7.5.4	37 552 375		37 552 375	
Créances pour éspeces déposées auprés des	7.5.5	4 732 828		4 732 828	4 325 602
entreprises cédantes					
		560 704 655	7 856 374	552 848 281	527 342 125
PART DES REASSURANCEURS DANS LES					
PROVISIONS TECHNIQUES					
Provision pour primes non acquises	7.6	6 918 820		6 918 820	6 463 148
Provision pour Sinistres à Payer	7.6	25 854 679		25 854 679	
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices	7.6	539 186		539 186	
		33 312 685		33 312 685	
CREANCES					
Créances nées d'opérations d'assurance directe:					
Primes acquises et non émises	7.7.1	12 663 186		12 663 186	11 777 196
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	7.7.2	74 200 231	43 985 151	30 215 080	
Créances nées d'opérations de réassurance	7.7.3	12 560 920	6 560 873	6 000 046	
Autres créances	7.7.4	4 159 404	71 065	4 088 339	
		103 583 740		52 966 651	56 689 450
AUTRES ELEMENTS D' ACTIFS					
Avoirs en Banques,CCP et caisses	7.8	10 319 936		10 319 936	
Frais d'acquisition reportés	7.9	1 832 830		1 832 830	
Comptes de régularisation Actif	7.10	15 599 608		15 599 608	
Ecart de conversion	7.11	466 503		466 503	
		28 218 877		28 218 877	30 502 064
TOTAL DES ACTIFS		735 443 278	66 783 032	668 660 246	662 971 465

BILAN AU 31/12/2009

CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		23 076 930	23 076 930
(dont incorp. Réserves à titre de 3.500.000,000)			
Reserves et primes liées au capital		136 133 661	134 866 747
Autres capitaux propres		121 930	121 930
Résultats reportés		5 010 791	5 005 390
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		164 343 312	163 070 997
Résultat de l'exercice		33 737 675	32 560 587
Total capitaux propres avant affectation	7.12	198 080 987	195 631 584
PASSIFS			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7.13	2 823 328	2 430 606
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	7.14		
Provision pour primes non acquises	7.14	42 889 403	40 365 680
Provision Mathématiques Vie		6 871 417	6 519 079
Provision pour Sinistres à Payer Vie		3 921 622	3 504 720
Provision pour Sinistres à Payer non Vie		316 729 577	320 435 032
Provision Mathématiques des Rentes		21 240 401	17 661 764
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices Vie		210 820	249 961
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices non Vie		3 634 406	2 961 337
Provision pour Egalisation		5 172	5 172
Provision pour Egalisation décés		110 000	105 000
Provision pour risques en cours		1 755 768	616 677
1 Tovision pour Tisques en cours		397 368 587	392 424 422
DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS	7.15	12 528 553	13 591 095
DES CESSIONNAIRES	,,,,	12 020 000	10 071 070
AUTRES DETTES			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	7.16.1	13 588 919	14 375 763
Dettes nées d'opérations de réassurance	7.16.2	16 668 142	14 886 690
Autres dettes	7.16.3	15 816 053	19 031 178
AUTRES PASSIFS	-	46 073 114	48 293 631
Banques, CCP et caisses	7.17	7 553 964	7 253 327
Comptes de régularisation Passif	7.17	3 693 896	2 915 057
Ecart de conversion	7.19	537 819	431 743
Lean de conversion	'.19	11 785 678	10 600 127
		11 /05 0/0	10 000 127
TOTAL DES PASSIFS		470 579 259	467 339 881
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		668 660 246	662 971 465

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE Exercice clos le 31/12/2009

	Opérations brutes 2009	Cessions et/ou rétrocessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008
Primes acquises	201 511 140	-28 721 764	172 789 376	165 981 558
Primes émises et acceptés	204 034 863	-29 177 435	174 857 427	167 483 575
Variation de la provision primes non acquises	-2 523 723	455 672	-2 068 051	-1 502 017
Produits de placements alloués , transférés de l'état de resultat	23 458 170		23 458 170	18 106 144
Autres Produits techniques	4 187 456		4 187 456	3 719 288
Charges de sinistres	-186 363 357	55 540 348	-130 823 009	-130 823 035
Montants payés	-190 068 812	69 889 071	-120 179 741	-126 469 011
Variation de la provision pour sinistres	3 705 455	-14 348 723	-10 643 267	-4 354 024
Variation des autres provisions techniques	-4 717 728		-4 717 728	6 014 719
Participations aux bénéfices et ristournes	-2 254 650	1 125 502	-1 129 149	-659 843
Frais d'exploitation	-20 791 570	4 217 995	-16 573 575	-14 051 004
Frais d'acquisition	-8 511 211		-8 511 211	-8 035 651
Variation du montant des frais d'acquisition repor	92 772		92 772	-180 662
Frais d'administration	-12 373 131		-12 373 131	
Commissions reçues des réassureurs		4 217 995	4 217 995	5 794 891
Autres charges techniques	-10 897 646		-10 897 646	-8 782 713
Variation de la provision pour égalisation	-5 000		-5 000	
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	4 126 814	32 162 081	36 288 895	39 505 114

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE Exercice clos le 31/12/2009

Primes 5 578 306 -214 247 5 364 058 Primes émises 5 578 306 -214 247 5 364 058 Produits de placements 724 209 724 209 Revenus des placements 600 881 600 881 Reprises de corrections de valeur sur placements 86 804 86 804 Profits provenant de la réalisation des placements 86 804 86 804 Autres Produits techniques 910 910 Charges de sinistres -2 073 600 -2 073 600 Montants payés -1 656 697 -1 656 697 Variation de la provision pour sinistres -16 903 -416 903 Variation des autres provisions techniques -352 337 -352 337 Provision mathematique vie -352 337 -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes 25 535 25 535 Frais d'exploitation -1 930 381 -1 930 381 Frais d'administration -1 072 573 -1 072 573 Variation du montant des frais d'acquisition reportés -857 809 -857 809	Opérations nettes 2008	Opérations nettes 2009	Cessions et/ou rétrocessions 2009	Opérations brutes 2009	
Primes émises 5 578 306 -214 247 5 364 058 Produits de placements 724 209 724 209 Revenus des placements 600 881 600 881 Reprises de corrections de valeur sur placements 86 804 86 804 Profits provenant de la réalisation des placements 910 910 Autres Produits techniques 910 910 Charges de sinistres -2 073 600 -2 073 600 Montants payés -1 656 697 -1 656 697 Variation de la provision pour sinistres -416 903 -416 903 Variation des autres provisions techniques -352 337 -352 337 Provision mathematique vie -352 337 -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes 25 535 25 535 Frais d'exploitation -1 930 381 -1 930 381 Frais d'acquisition -1 072 573 -1 072 573 Variation du montant des frais d'acquisition reportés -857 809 -857 809					
Produits de placements 724 209 724 209 Revenus des placements 600 881 600 881 Reprises de corrections de valeur sur placements 86 804 86 804 Profits provenant de la réalisation des placements 36 524 36 524 Autres Produits techniques 910 910 Charges de sinistres -2 073 600 -2 073 600 Montants payés -1 656 697 -1 656 697 Variation de la provision pour sinistres -416 903 -416 903 Variation des autres provisions techniques -352 337 -352 337 Provision mathematique vie -352 337 -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes 25 535 25 535 Frais d'exploitation -1 930 381 -1 930 381 Frais d'acquisition -1 072 573 -1 072 573 Variation du montant des frais d'acquisition reportés -857 809 -857 809	4 920 016	5 364 058	-214 247	5 578 306	Primes
Revenus des placements 600 881 600 881 Reprises de corrections de valeur sur placements 86 804 86 804 Profits provenant de la réalisation des placements 36 524 36 524 Autres Produits techniques 910 910 Charges de sinistres -2 073 600 -2 073 600 Montants payés -1 656 697 -1 656 697 Variation de la provision pour sinistres -416 903 -416 903 Variation des autres provisions techniques -352 337 -352 337 Provision mathematique vie -352 337 -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes 25 535 25 535 Frais d'exploitation -1 930 381 -1 930 381 Frais d'acquisition -1 072 573 -1 072 573 Variation du montant des frais d'acquisition reportés -857 809 -857 809	4 920 016	5 364 058	-214 247	5 578 306	Primes émises
Reprises de corrections de valeur sur placements 86 804 36 524 36 524 Autres Produits techniques 910 910 Charges de sinistres -2 073 600 -2 073 600 Montants payés -1 656 697 -1 656 697 Variation de la provision pour sinistres -416 903 -416 903 Variation des autres provisions techniques -352 337 -352 337 Provision mathematique vie -352 337 -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes 25 535 25 535 Frais d'exploitation -1 930 381 -1 930 381 Frais d'acquisition -1 072 573 -1 072 573 Variation du montant des frais d'acquisition reportés -857 809 -857 809	626 126	724 209		724 209	Produits de placements
Reprises de corrections de valeur sur placements 86 804 36 524 36 524 Autres Produits techniques 910 910 Charges de sinistres -2 073 600 -2 073 600 Montants payés -1 656 697 -1 656 697 Variation de la provision pour sinistres -416 903 -416 903 Variation des autres provisions techniques -352 337 -352 337 Provision mathematique vie -352 337 -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes 25 535 25 535 Frais d'exploitation -1 930 381 -1 930 381 Frais d'acquisition -1 072 573 -1 072 573 Variation du montant des frais d'acquisition reportés -857 809 -857 809	462 560	600 881		600 881	Revenus des placements
Autres Produits techniques 910 910 Charges de sinistres -2 073 600 -2 073 600 Montants payés -1 656 697 -1 656 697 Variation de la provision pour sinistres -416 903 -416 903 Variation des autres provisions techniques -352 337 -352 337 Provision mathematique vie -352 337 -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes 25 535 25 535 Frais d'exploitation -1 930 381 -1 930 381 Frais d'acquisition -1 072 573 -1 072 573 Variation du montant des frais d'acquisition reportés -857 809 -857 809 Frais d'administration -857 809 -857 809	57 251	86 804		86 804	Reprises de corrections de valeur sur placements
Charges de sinistres -2 073 600 -2 073 600 Montants payés Variation de la provision pour sinistres -1 656 697 -416 903 -1 656 697 -416 903 Variation des autres provisions techniques -352 337 -352 337 Provision mathematique vie -352 337 -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes 25 535 25 535 Frais d'exploitation -1 930 381 -1 930 381 Frais d'acquisition Variation du montant des frais d'acquisition reportés Frais d'administration Commissions reçues des réassureurs -857 809 -857 809	106 315	36 524		36 524	Profits provenant de la réalisation des placements
Montants payés Variation de la provision pour sinistres -1 656 697 -416 903 Variation des autres provisions techniques Provision mathematique vie -352 337 -352 337 -352 337 -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes -352 337 -352	430	910		910	Autres Produits techniques
Variation de la provision pour sinistres -416 903 Variation des autres provisions techniques -352 337 Provision mathematique vie -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes -352 337	-1 882 264	-2 073 600		-2 073 600	Charges de sinistres
Variation de la provision pour sinistres -416 903 Variation des autres provisions techniques -352 337 Provision mathematique vie -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes -352 337	-1 602 404	-1 656 697		-1 656 697	Montants pavés
Provision mathematique vie -352 337 Participations aux bénéfices et ristournes Frais d'exploitation Frais d'acquisition Variation du montant des frais d'acquisition reportés Frais d'administration Commissions reçues des réassureurs -352 337 -352 337 -352 337 -1 930 381 -1 930 381 -1 072 573 -1 072 573 -857 809	-279 860				
Participations aux bénéfices et ristournes 25 535 Frais d'exploitation -1 930 381 Frais d'acquisition Variation du montant des frais d'acquisition reportés Frais d'administration Commissions reçues des réassureurs -25 535 -1 930 381 -1 072 573 -1 072 573 -857 809	-827 700	-352 337		-352 337	Variation des autres provisions techniques
Frais d'exploitation Frais d'acquisition Variation du montant des frais d'acquisition reportés Frais d'administration Commissions reçues des réassureurs -1 930 381 -1 072 573 -857 809 -857 809	-827 700	-352 337		-352 337	Provision mathematique vie
Frais d'acquisition Variation du montant des frais d'acquisition reportés Frais d'administration Commissions reçues des réassureurs -1 072 573 -857 809 -857 809	-146 870	25 535		25 535	Participations aux bénéfices et ristournes
Variation du montant des frais d'acquisition reportés Frais d'administration Commissions reçues des réassureurs -857 809 -857 809	-1 601 489	-1 930 381		-1 930 381	Frais d'exploitation
Frais d'administration -857 809 Commissions reçues des réassureurs	-833 198	-1 072 573			
	-768 291	-857 809			Frais d'administration
Autres charges techniques -195 979 -195 979	-154 631	-195 979		-195 979	Autres charges techniques
Charges de placements -56 109 -56 109	-139 359	-56 109		-56 109	Charges de placements
Charges de gestion des placements -16 592 -16 592	-14 192	-16 592		-16 592	Charges de gestion des placements
Correction de valeur sur placements -20 421 -20 421	-75 803	-20 421		-20 421	Correction de valeur sur placements
Pertes provenant de la réalisation des placements -19 097 -19 097	-49 364	-19 097		-19 097	Pertes provenant de la réalisation des placements
RESULTAT TECHNIQUE VIE 1 720 554 -214 247 1 506 307	794 259	1 506 207	217 247	1 720 554	DESITE TAT TECHNIQUE VIE

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos le 31/12/2009

31/12/2009	31/12/2008
36 288 895	39 505 114
1 506 307	794 259
36 244 364	33 228 093
30 072 181	24 547 739
4 344 252 1 827 931	3 038 294 5 642 060
-2 808 075	-7 395 711
-830 366	-753 163
-1 021 985	-4 022 805 -2 619 743
-955 725	-2 019 743
-23 458 170	-18 106 144
1 356 282	1 498 137
-392 722	-1 741 717
48 736 881	47 782 031
-14 999 207	-15 221 444
33 737 675	32 560 587
33 737 675	32 560 587
33 737 675	32 560 587
	36 288 895 1 506 307 36 244 364 30 072 181 4 344 252 1 827 931 -2 808 075 -830 366 -1 021 985 -955 723 -23 458 170 1 356 282 -392 722 48 736 881 -14 999 207 33 737 675

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2009

Désignation	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		216 750 055	201 625 976
Sommes versées pour paiement des sinistres		-181 106 017	-127 758 958
Encaissements des primes reçues (acceptation)		726 443	24 078
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)		-373 164	-97 651
Commissions versés sur les acceptations		-170 034	
Décaissements des primes pour les cessions		-25 798 270	-20 783 023
Encaissements des sinistres pour les cessions		65 666 638	5 001 685
Commissions reçues sur les acceptations		3 775 518	2 996 121
Commissions versées aux intermédiaires		-13 013 292	-12 578 274
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-12 448 757	-11 272 184
Variation des dépôts auprès des cédantes		-133 671	13 862
Variation des espéces reçus des cessionnaires		1 495 943	-1 240 369
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-41 586 471	-195 647 134
Encaissements liés à la cession de placements financiers		19 292 911	25 580 197
Taxes et impôts versés au trésor		-30 118 347	-25 980 247
Produits financiers reçus		31 055 615	22 808 377
Impôts sur les bénéfices		-14 822 310	
Autres mouvements		5 937 766	10 507 886
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		25 130 558	-126 799 660
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-744 800	-168 655
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			32 234
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions déstinés à l'exploitation			
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions déstinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés			-2 580 094
ou avec lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés		2 301 311	
ou avec lien de participation			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		1 556 511	-2 716 516
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions			132 000 000
Dividendes et autres distributions		-29 543 358	132 000 000
Dividences et dates distributions		27 343 330	
Flux de trésirerie affectés aux activités de financement		-29 543 358	132 000 000
Variation de trésorerie		-2 856 289	2 483 824
Trésorerie au début de l'exercice		5 622 262	3 138 438
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 765 973	5 622 262

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES AU 31/12/2009

	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
Engagements reçus		
cautions reçues	3 002 716	1 921 075
cautions agents généraux	391 500	391 500
TOTAL	3 394 216	2 312 575
Engagements données		
cautions données	864 258	477 845
titres et actifs acquis avec engagement de revente	322 800	322 800
TOTAL	1 187 058	800 645

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2009

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA STAR

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR- est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune.

La société a pour objet la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances de toutes les branches.

La société distribue ses produits et services à travers son siège - square Avenue de Paris Tunis- et ses 11 succursales, 156 agences et 21 courtiers répartie sur tout le territoire Tunisien.

2- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 a été marqué par le démarrage effectif du partenariat stratégique avec Groupama.

Le plan d'action comporte trois volets :

- Un audit informatique
- L'élaboration d'un plan stratégique à moyen terme
- Une refonte de l'organisation de l'entreprise

L'activité de l'exercice 2009 s'est fondée sur les performances acquises et la poursuite des actions en vue de leur consolidation. Ainsi l'exercice 2009 a connu :

- Un résultat net de 33,738 MD contre 32,561 MD en 2008.
- Une progression du chiffre d'affaires de 4 % atteignant 209,707 M D contre 201,882 MD en 2008
- Une évolution importante des règlements de sinistres de 39 % soit 185,126 MD contre 133,112 MD en 2008 suite au règlement d'un sinistre important en matière d'assurance incendie de l'ordre de 50 MD fortement réassuré.
- Les revenus financiers enregistrent une évolution remarquable en 2009 de 23% (30,673 MD) par rapport à 2008 (25,010 MD).

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3-1- Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et notamment par les normes comptables sectorielles NC 26; 27; 28; 29; 30; 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

3-2-Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique.

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2009, se résument dans ce qui suit :

3-3- Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur coût historique.

Les immobilisations sont amorties linéairement compte tenu des taux pratiqués ci après :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

3-4- Les placements :

A- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette et des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les constructions réévaluées sont amorties à partir de 2002 sur la durée restante.

B-Les placements dans les entreprises liées et les participations :

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

C- Autres placements:

C-1- Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : Cours moyen du mois de décembre

Actions non cotées : Valeur mathématique au 31 décembre N-1

Parts d'OPCVM : Valeur liquidative au 31/12/N

Les moins values latentes font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values latentes ne sont pas constatées

C-2-Obligations et autres titres à revenu fixe

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

3-5- Les créances:

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

- Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance.
- Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

3-6- Les provisions pour dépréciation des créances :

3.6.1- Provisions sur créances agences, succursales et courtiers :

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre les soldes comptables et extra-comptables. L'abattement de 15% de la base au titre de la taxe unique sur les assurances et de la coassurance appliqué jusqu'à l'année 2008 a été abandonné

Provision sur créances anciennes :

Les valeurs résultant de l'inventaire physique sont affectées des coefficients suivants :

•	2006 et antérieurs	100%
•	2007	50%
•	2008	20%

♦ Provision sur écarts entre soldes comptables et extra-comptables :

Les écarts positifs entre soldes comptables corrigés et soldes extra-comptables sont provisionnés à 100%.

3.6.2- Provisions sur créances contentieuses sur les assurés:

La provision des créances contentieuses sur les assurés est calculée au 31/12/2009 sur la base de la règle suivante (compte tenu d'un abattement de 10% ou 15% selon la nature de la créance):

■ 2007 et antérieurs	100%
2 008	50%
2 009	0%

3.6.3- Provisions sur créances douteuses sur les agences fermées :

La provision sur créances douteuses relative aux agences fermées et les autres créances douteuses sont provisionnées en totalité

3-7- Les primes acquises et non émises:

Elles sont afférentes à l'exercice 2009 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir des émissions relatives aux exercices antérieurs.

3-8- Les primes à annuler:

Les primes à annuler au titre de l'exercice 2009 sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

3.9- Le fonds social

Le fonds social est alimenté par une dotation annuelle sur les bénéfices de l'exercice. Les intérêts sur les prêts accordés au personnel ne sont pas considérés comme ressources du fonds social. Ils sont enregistrés parmi les produits. Les dépenses à caractère social, autres que les prêts financés par le fonds social, sont constatées dans les charges de l'exercice.

3.10- Provisions pour primes non acquises :

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis tel que prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

Pour les contrats dont la période de garantie excède une année (exemple : RC décennale), la fraction de la prime allouée aux exercices suivants n'est affectée en provision pour primes non acquises qu'à la clôture de l'année d'émission seulement, par conséquent aucune provision sur la prime n'est constituée au titre de chacun des exercices suivants jusqu'à la date d'échéance.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative, la provision est calculée suivant le taux de cession par branche

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

3.11-Provisions mathématiques vie :

Les provisions mathématiques correspondent à la date d'inventaire à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Une actualisation de cette provision, conformément aux bases techniques telles que prévues par l'arrêté du ministre des finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectuée au 31/12/2009.

3.12-Les provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont évaluées dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe et vie sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer « Auto Matériel » est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

Une réévaluation du coût moyen du dossier matériel a été effectuée au cours de l'exercice 2009.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009.

La provision pour sinistres à payer pour les différentes branches d'assurances est majorée des chargements pour frais de gestion.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

De plus, l'ajustement à la hausse des provisions de la branche automobile d'un montant de 12 MD (hors frais de gestion), suite à la demande de l'autorité de tutelle en 2008, a été maintenu en 2009.

Evaluation des tardifs (IBNR):

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009.

Concernant les sinistres corporels, un coût moyen du dossier basé sur les statistiques des quatre derniers exercices.

La provision au titre des IBNR en acceptation correspond au cumul des dotations annuelles comptabilisées depuis l'année 1996 pour un montant constant estimé à 250.000 DT.

3.13- La provision mathématique des rentes accident de travail:

Les provisions mathématiques des rentes accident de travail sont évaluées compte tenu de l'âge de la victime, du point de millime rente et de la rente annuelle décidée par le tribunal. A la clôture de chaque exercice, il est procédé à l'ajustement de la provision dossier par dossier.

Une actualisation de cette provision, conformément à l'arrêté du ministre des affaires sociales du 13 janvier 1995, fixant le tableau de reconversion des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles ou à leur ayants droit, a été effectuée au 31/12/2009

3.14- La provision pour participation aux bénéfices et ristournes:

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la STAR qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ristournes qui peuvent exister pour chacune des catégories d'assurance.

3.15- La provision pour égalisation et équilibrage:

La provision pour égalisation et équilibrage permet d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir (dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décés) ou de couvrir des risques spéciaux tels que la grêle.

3.16-Les provisions pour risques en cours :

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

3.17- Provision pour indemnités de retraite :

Une provision pour indemnités de retraite est calculée pour tout le personnel de la société pour tenir compte de l'indemnité de retraite (équivalent à 4 mois de salaire) servie lors du départ du personnel à la retraite.

3-18- Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurées sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

3-19- Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes:

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes:

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants: l'effectif la masse salariale.

3-20- Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 31/12/N) / 2).

3-21- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

3-22- L'état de flux de trésorerie :

- Encaissements des primes reçues des assurés : Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des coassureurs.
- Décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers : ces rubriques enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4- COMPARABILITE DES COMPTES :

4-1- Changement de présentation :

Les placements en bons de trésor et BTA ont été présentés au 31/12/2008 au niveau du poste « dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ». Ces montants ont été reclassés dans la rubrique « Obligations et autres titres à revenus fixes » au 31/12/2009.

Le solde de la rubrique au 31/12/2008 a été retraité pour les besoins de la comparabilité.

4-2- Changement de méthodes comptables :

Les méthodes d'évaluation et de présentation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2009 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2008.

5- CONTROLE INTERNE:

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,
- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité d'audit.

Le programme d'action de la direction Audit interne est établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes.

6- LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- Comité de réflexion sur la stratégie commune : composé de membres du conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- Comité d'audit : composé de trois membres parmi les administrateurs et la structure d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- Comité de placement : composé de membres du conseil d'Administration et des responsables de la direction centrale financière et du patrimoine, le comite arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

7- NOTES SUR LE BILAN (EN DINARS)

7-1- Actifs incorporels

Le solde brut des actifs incorporels s'élève à 385.726 DT au 31/12/2009 contre 343.559 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 42.167 DT.

Les actifs incorporels se détaillent comme suit au 31/12/2009 :

Désignation		Valeur Brute au 31/12/2009	Amortissements au 31/12/2009	Valeur Nette au 31/12/2009	Valeur Nette au 31/12/2008
Droit au bail		41 000	41 000	0	41 000
Logiciels		344 726	311 763	32 963	14 630
	TOTAL	385 726	352 763	32 963	55 630

7-2- Actifs corporels d'Exploitation

Le solde brut des actifs corporels d'exploitation s'élève à 9.237.594 DT au 31/12/2009 contre 8.832.409 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 405.185 DT.

Les actifs corporels d'exploitation se détaillent comme suit au 31/12/2009 :

Désignation	_		Valeurs brutes		Aı	nortissements	3	
		Am 01/01/2009	Acquisition	Am 31/12/2009	Am 01/01/2009	Dotation	An 31/12/2009	VCN AU 31/12/2009
Materiels de transport		270 475	251 663	522 138	199 101	51 877	250 978	271 160
MMB		1714 189	30 321	1 744 510	1 468 242	58 904	1 527 146	217 364
AAI		4 150 289	47 223	4 197 512	3 485 575	237 762	3 723 337	474 175
Materiels Informatique		2 697 456	75 978	2 773 434	2 3 1 9 0 0 2	136 342	2 455 344	318 090
7	FOTAL	8 832 409	405 185	9 237 594	7 471 920	484 885	7 956 805	1 280 789

7-3-Placements Immobiliers

Le solde brut des placements immobiliers s'élève à 19.668.356 DT au 31/12/2009 contre 19.663.046 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 5.310 DT.

Les placements immobiliers se détaillent comme suit :

Désignation		Valeur Brute au 31/12/2009	Amortissements et Provisions	Valeur Nette au 31/12/2009	Valeur Nette au 31/12/2008
Terrains		3 982 187		3 982 187	3 982 187
Constructions		15 567 869	2 878 143	12 689 726	13 104 176
Parts dans les societes à objet foncier		118 300	135	118 165	118 165
	TOTAL	19 668 356	2 878 278	16 790 078	17 204 528

7-4-Placements dans les entreprises avec lien de participation

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés dans lesquelles la STAR exerce une influence notable sans en avoir le contrôle.

Le solde brut des placements dans les entreprises avec lien de participation s'élève à 59.030.941DT au 31/12/2009 contre 58.384.649 DT au 31/12/2008., soit une augmentation de 646.292 DT.

Désignation		31/12/2009	31/12/2008	Variation
Actions Cotées		45 422 244	44 345 452	1 076 792
Actions Non Cotées		13 608 697	14 039 197	-430 500
	Valeur brute	59 030 941	58 384 649	646 292
Provisions		2 880 566	5 266 942	-2 386 376
	Valeur nette	56 150 375	53 117 707	3 032 668

7-5- Placements Financiers

7-5-1- Actions et autres titres à revenus variables :

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés dans lesquelles la STAR n'exerce ni contrôle ni une influence notable.

Le solde brut des actions et autres titres à revenus variables s'élève à 33.525.200 DT au 31/12/2009 contre 23.031.986 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 10.493.214 DT.

Désignation		31/12/2009	31/12/2008	Variation
Actions Cotées		15 353 504	11 197 142	4 156 362
Actions OPCVM		16 025 816	9 500 035	6 525 781
Actions Non Cotées		1 521 833	1 493 011	28 822
Actions étrangères		624 047	841 798	-217 751
-	Valeur brute	33 525 200	23 031 986	10 493 214
Provisions		1 256 493	2 416 352	-1 159 859
	Valeur nette	32 268 707	20 615 634	11 653 073

7-5-2- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les emprunts indivis et emprunts privés.

Le solde brut des obligations et autres titres à revenus fixes s'élève à 403.547.799 DT au 31/12/2009 contre 394.487.712 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 9.060.087 DT.

Les obligations et autres titres à revenus fixes se détaillent comme suit au 31/12/2009 :

Désignation		31/12/2009	31/12/2008	Variation
Emprunts obligataires		49 159 502	28 859 502	20 300 000
Emprunts indivis		240 000	240 000	0
Placements bons de trésor		251 300 797	260 135 710	-8 834 913
Placements BTA		102 847 500	105 252 500	-2 405 000
	Valeur brute	403 547 799	394 487 712	9 060 087
Provisions		740 502	740 502	0
	Valeur nette	402 807 297	393 747 210	9 060 087

7-5-3- Prêts

Cette rubrique englobe les prêts au personnel et les prêts sur police vie. Le solde brut des prêts s'élève à 2.647.155 DT au 31/12/2009 contre 2.694.701 DT au 31/12/2008, soit une diminution de 47.546 DT.

Désignation		31/12/2009	31/12/2008	Variation
Prêts au personnel		2 602 880	2 677 655	-74 775
Prêts sur police vie		44 275	17 046	27 229
	Valeur brute	2 647 155	2 694 701	-47 546
Provisions		100 535	86 550	13 985
	Valeur nette	2 546 620	2 608 151	-61 531

7-5-4- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Le solde brut des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers s'élève à 37.552.375 DT au 31/12/2009, contre 35.723.294 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 1.829.081 DT.

Désignation		31/12/2009	31/12/2008	Variation
Dépôt auprès de la TGT		3 102 236	3 308 860	-206 624
Placements en devises		34 446 139	32 414 434	2 031 705
Autres dépôts		4 000	0	4 000
	TOTAL	37 552 375	35 723 294	1 829 081

7-5-5- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Le solde des créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes s'élève à 4.732.828 DT au 31/12/2009 contre 4.325.602 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 407.226 DT. Les créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes se détaillent au 31/12/2009 comme suit :

Désignation		31/12/2009	31/12/2008	Variation
Dépôts en garantie des PPNA		1 119 121	1 013 832	105 289
Dépôts en garantie des PSAP		3 613 707	3 311 770	301 937
	TOTAL	4 732 828	4 325 602	407 226

Les créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes se détaillent par branche comme suit :

Branche	Dépôts en garantie	Dépôts en garantie des PPNA		des PSAP
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Incendie	266 696		137 421	
Transport		192 826	58 537	
Aviation	214 365		760 409	
ARDS	859 054		3 574 637	
Vol	649			3 312
GMB	30 737			16
Auto		140 358		591 968
Groupe	1 133		6 937	
Vie	66 259			47 234
Accident de travail	13 412			281 704
	1 452 305	333 184	4 537 941	924 234
TOTAL	1 119 12	1	3 613 70	7

7-6- Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2009 de 13.709.022 DT par rapport à 2008 :

Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Provision pour primes non acquises	6 918 820	6 463 148	455 672
Provision pour sinistres non vie	25 854 679	40 203 402	-14 348 723
Prov. pour part. des ass. aux bénéfices	539 186	355 157	184 029
TOTAL	33 312 685	47 021 707	-13 709 022

7-7 Créances

7-7-1- Primes acquises non émises

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) s'élève à 12.663.186 DT au 31/12/2009 contre 11.777.196 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 885.990 DT.

La valeur arrêtée au 31/12/2009 correspond aux émissions comptant des mois janvier 2010, et les mois février, mars et avril 2009.

La variation enregistrée des PANE se décompose par branche comme suit :

Branche		Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Groupe		10 618 481	9 000 000	1 618 481
Vie		168 183	136 459	31 724
Incendie		31 311	45 644	-14 333
GMB		675	0	675
Transport		31 675	288 775	-257 100
Vol		27	727	-700
Aviation		178 450	0	178 450
ARDS		836 417	749 274	87 143
Auto		797 969	1 556 317	-758 348
	TOTAL	12 663 186	11 777 196	885 990

7-7-2- Autres Créances nées d'opérations d'assurance directe

Le solde brut des autres créances nées d'opérations d'assurance directe s'élève à 74.200.231DT au 31/12/2009 contre 76.271.415 DT au 31/12/2008 soit une diminution de 2.071.184 DT.

Les autres créances nées d'opérations d'assurance directe se détaillent au 31/12/2009 comme suit :

Désignation	Montant brut au 31/12/2009	Provision	Montant net au 31/12/2009	Montant net au 31/12/2008
Primes à annuler	-1 672 843		-1 672 843	-2 317 693 (a)
Agents d'assurance et courtiers	15 528 215	5 060 873	10 467 342	9 373 082
Sièges et succursales	19 195 800	4 435 254	14 760 546	20 953 307
Bancassurances	361 284		361 284	295 707
Ristournes de primes	691 937		691 937	834 521
Créances contentieuses	19 460 605	16 188 769	3 271 837	3 738 470
Créances sur les agences fermées	8 300 218	9 431 844	-1 131 627	-1 025 289
Créances douteuses	1 467 383	1 467 383	0	0
Retours techniques	0		0	16 633
Co-assureurs	471 366	145 496	325 870	519 804
Traites à recevoir	113 792		113 792	462 214
Traites impayées	2 805 761	2 805 761	0	16 864
Chèques impayés	544 291	544 291	0	49 099
Créances indémnisées subrogées à l'entreprise d'assurances	6 932 422	3 905 481	3 026 941	1 772 526 (b)
TOTAL	74 200 231	43 985 151	30 215 079	34 689 245

(a) La STAR a adopté pour l'évaluation des primes à annuler au titre de l'exercice 2009 la même méthode statistique appliquée en 2008.

(b) Les autres débiteurs s'analysent comme suit :

Désignation		31/12/2009	31/12/2008	Variation
FTUSA		2 105 353	2 386 245	-280 891
IDA		3 639 283	3 057 037	582 245
BAT		490 147	523 222	-33 076
Franchises sur sinistres		229 071	159 171	69 900
Dossiers à récupérer		113 094	39 586	73 508
Avances sur sinistres		0	4 500	-4 500
Sinistres comptes autrui corporel		355 474	0	355 474
Rachat de portefeuille		0	15 208	-15 208
	TOTAL	6 932 422	6 184 968	747 454

7-7-3- Créances nées d'opérations de réassurance

Le solde brut des créances nées d'opérations de réassurance s'élève à 12.560.920 DT au 31/12/2009, contre 12.297.399 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 263.521 DT.

Les créances nées d'opérations de réassurance se détaillent comme suit :

Désignation		Montant brut au 31/12/2009 Provision		Montant net au 31/12/2009	Montant net au 31/12/2008	
Rétrocessionnaires		921 515	641 914	279 601	273 463	
Cédants		6 179 168	4 300 821	1 878 347	1 839 714	
Cessionnaires		5 460 237	1 618 138	3 842 099	3 677 433	
	TOTAL	12 560 920	6 560 873	6 000 047	5 790 610	

7-7-4- Autres créances

Le solde brut des autres créances s'élève à 4.159.404 DT au 31/12/2009, contre 4.825.145 DT au 31/12/2008, soit une diminution de 665.741 DT.

Désignation	Montant brut au 31/12/2009	Provision	Montant net au 31/12/2009	Montant net au 31/12/2008
Personnel	437 362	1 698	435 664	509 518
Etat,orga.sécurité sociale	184 087		184 087	180 833
autres débiteurs divers	3 537 955	69 367	3 468 588	3 742 048
TOTAL	4 159 404	71 065	4 088 339	4 432 399

7-8 -Banques, CCP et Caisse :

Le solde de cette rubrique s'élève à 10.319.936 DT au 31/12/2009 contre 12.875.589 DT au 31/12/2008, soit une diminution 2.555.653 DT.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31/12/2009 comme suit:

Désignation		31/12/2009	31/12/2008	Variation
Banques siége		2 669 640	6 667 872	-3 998 232
Banques succursales		565 454	708 231	-142 777
Banques en devises		3 777 653	947 999	2 829 654
Caisse		7 766	10 367	-2 601
CCP		3 299 423	4 541 120	-1 241 697
	TOTAL	10 319 936	12 875 589	-2 555 653

7-9- Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice en cours des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes d'acquisition tel qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde des frais d'acquisition reportés s'élève à 1.832.830 DT au 31/12/2009, contre 1.740.058DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 92.772 DT.

7-10- Comptes de régularisation actif

Le solde des comptes de régularisation actif s'élève à 15.599.608 DT au 31/12/2009 contre 15.464.651 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 134.957 DT.

Désignation	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Charges payées ou comptabilisées d'avance	411 478	382 688	28 790	
Commissions à recevoir	634 755	680 243	-45 488	
Intérêts à recevoir des placements	11 178 124	11 572 744	-394 620	
Intérêts à recevoir c/c bancaires	3 635	109 398	-105 763	
Loyers à recevoir	269	22 414	-22 145	
Autres produits	2 069 600	1 351 248	718 352	
Amortiss. des différences sur les prix de remboursemer	1 301 747	1 345 916	-44 169	
TOTAL	15 599 608	15 464 651	134 957	

7-11- Ecart de conversion

Le solde de ce compte s'élève au à 466.503 DT au 31/12/2009, contre 421.766 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 44.737 DT.

7-12- Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève à 198.080.987 DT au 31/12/2009 contre 195.631.584 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 2.449.403 DT. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	CAPITAUX PROPRES 2008 AVANT AFFECTATION	AFFECTATION BENEFICE 2008	Dividendes	RESULTAT 2009	CAPITAUX PROPRES 2009 AVANT AFFECTATION
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	1 240 779	1 066 914			2 307 693
Réserves spéciales de Réevaluation	1 926 258				1 926 258
Autres réserves	7 002 898	200 000			7 202 898
Résultats reportés	5 005 390	5 401			5 010 791
Amortissements différés	-1 804 328				-1 804 328
Résultat de l'exercice 2008	32 560 587	-1 272 315	-31 288 272		0
Résultat de l'exercice 2009				33 737 675	33 737 675
TOTAL	195 631 584	0	-31 288 272	33 737 675	198 080 987

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportes après déduction de 5% au titre de réserve légale, les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires .

7-13- Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2009 à 2.823.328 dinars dont 2.095.000 dinars provisions pour indemnités de départ en retraite et le reste représente des provisions pour litiges.

7-14- Provisions techniques brutes

Le solde des provisions techniques brutes s'élève à 397.368.587 DT au 31/12/2009 contre 392.424.422 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 4.944.165 DT.

Les provisions techniques brutes se détaillent au 31/12/2009 comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008	Variation 2009	Variation 2008
Prov.pour primes non acquises	42 889 403	40 365 680	2 523 723	-4 162 240 (a)
Prov.Mathématiques Vie	6 871 417	6 519 079	352 338	827 700
Prov.pour Sinistres à Payer Vie	3 921 622	3 504 720	416 902	279 860
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	316 729 577	320 435 032	-3 705 455	9 906 475 (b)
Prov.Mathématiques des Rentes	21 240 401	17 661 765	3 578 636	-938 538
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	210 820	249 961	-39 141	85 469
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie	3 634 406	2 961 336	673 070	208 244
Prov pour Egalisation	5 172	5 172	0	0
Prov pour Egalisation décés	110 000	105 000	5 000	0
Prov pour risques en cours	1 755 768	616 677	1 139 091	-5 076 180
TOT	AL 397 368 587	392 424 422	4 944 164	1 130 790

(a) Provision pour prime non acquise:

La provision pour prime non acquise au 31/12/2009 se détaille comme suit :

Branche		Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Incendie		1 190 448	1 169 569	20 879
Transport		907 135	757 146	149 989
Aviation		4 030 235	4 405 763	-375 528
ARDS		3 588 810	3 213 105	375 705
GMB		18 198	16 725	1 473
Vol		67 452	66 124	1 328
Auto		31 968 004	29 723 415	2 244 589
Acceptation		1 119 121	1 013 833	105 288
	TOTAL	42 889 403	40 365 680	2 523 723

(b) Provision pour sinistres à payer non vie :

La provision pour sinistres à payer au 31/12/2009 se détaille comme suit :

Branche		Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation	
Incendie		12 099 351	11 723 229	376 122	
Transport		11 522 905	22 950 053	-11 427 148	
Aviation		1 778 546	2 320 514	-541 968	
ARDS		17 681 474	24 037 239	-6 355 765	
GMB		48 636	60 091	-11 455	
Vol		1 300 680	2 702 860	-1 402 180	
Auto		252 465 297	236 232 741	16 232 556	
Groupe		18 458 827	19 413 450	-954 623	
Accident de travail		2 608 150	2 728 341	-120 191	
Acceptation		3 613 707	3 359 003	254 704	
Recours à encaisser (*)		-4 847 995	-5 092 489	244 494	
	TOTAL	316 729 577	320 435 032	-3 705 455	

^(*) Pour l'exercice 2009, un abattement a été effectué sur les prévisions de recours et ce par prudence.

Provisions pour sinistres tardifs (IBNR) avec chargement

Branche	AUTO T	RANSPORT A	VIATION	INCENDIE	A.R.D.S	VIE	TOTAL
2008	34 990 599	525 000	84 000	525 000	1 575 000	443 658	38 143 257
2009	44 420 144	525 000	84 000	525 000	1 575 000	541 613	47 670 757

7-15- Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la société.

Le solde de cette rubrique s'élève à 12.528.553 DT au 31/12/2009, contre 13.591.095 DT au 31/12/2008, soit une diminution de 1 062 542 DT.

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires se détaillent au 31/12/2009 comme suit :

Désignation		Cessionnaires	Rétrocessionnaires	Montant au 31/12/2009	
Dépôts en garantie des PPNA		2 570 983	14 528	2 585 511	
Dépôts en garantie des PSAP		9 704 174	238 868	9 943 042	
	TOTAL	12 275 157	253 396	12 528 553	

7-16- Dettes

7-16-1- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Le solde de cette rubrique s'élève à 13.588.919 DT au 31/12/2009, contre 14.375.763 DT au 31/12/2008, soit une diminution de 786.844 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Siége, agents d'assurances et succursales	2 498 906	2 421 554	77 352
Autres Créditeurs	11 090 013	11 954 209	-864 196
TOT	AL 13 588 919	14 375 763	-786 844

7-16-2- Dettes nées d'opérations de réassurance

Le solde de cette rubrique s'élève à 16.668.142 DT au 31/12/2009, contre 14.886.690 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 1.781.452 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation		2009	2008	Variation
Rétrocessionnaires		1 050 192	771 408	278 784
Cédants		7 461 611	7 582 582	-120 971
Cessionnaires		8 156 339	6 532 700	1 623 639
	TOTAL	16 668 142	14 886 690	1 781 452

7-16-3- Autres dettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 15.816.053 DT au 31/12/2009, contre 19.031.178 DT au 31/12/2008, soit une diminution de 3.215.125 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	3 704 850	3 488 793	216 057
Personnel	820 488	962 288	-141 800
Etat, Organisme de sécurité sociale	4 151 384	8 709 511	-4 558 127
Autres Créditeurs divers	7 139 331	5 870 586	1 268 745
TOTAL	15 816 053	19 031 178	-3 215 125

7-17-Banques, CCP et Caisse:

Le solde de cette rubrique s'élève à 7.553.964 DT au 31/12/2009, contre 7.253.326 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 300.638 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Banques siége	7 545 858	6 475 749	1 070 109
Banques succursales	7 787	776 815	-769 028
Banques en devises	319	762	-443
	TOTAL 7 553 964	7 253 326	300 638

7-18- Comptes de régularisation Passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 3.693.896 DT au 31/12/2009, contre 2.915.057 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 778.839 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Charges à payer	2 897 934	2 210 162	687 772
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	5 092	445	4 647
Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	16 994	19 0 59	-2 065
Intérêts de retard des traites	127 513	128 901	-1 388
Evaluation technique de réassurances	359 000	220 000	139 000 (a)
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	287 363	336 490	-49 127
TOTAL	3 693 896	2 915 057	778 839

(a) Ce montant correspond au solde compensé des estimations des comptes cédantes non parvenus à la date d'arrêté des comptes.

7-19- Ecart de conversion

Le solde de ce compte s'élève au à 537.819 DT au 31/12/2009, contre 431.743 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 106.076 DT.

8- NOTES SUR LES ETATS DE RESULTATS (EN DINARS)

8-1- Primes émises et acceptées

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 180.221.487 DT en 2009 contre 172.403.590 DT en 2008, soit une variation nette de 7.817.897 DT qui se détaille comme suit :

Désignation		Opérations brutes 2009	Cessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008	Variation nette
Primes émises non vie		204 034 863	29 177 435	174 857 428	167 483 574	7 373 854
Primes émises vie		5 578 306	214 247	5 364 059	4 920 016	444 043
	Total	209 613 169	29 391 682	180 221 487	172 403 590	7 817 897

8-2- Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 132.896.609 DT en 2009 contre 132.705.297 en 2008 enregistrant une évolution de 191.312 DT qui se détaille comme suit :

Dágionation		Opérations brutes	Cessions 2009	Opérations nettes (Opérations nettes	Variation nette
Désignation		2009	Cessions 2009	2009	2008	variation nette
Non vie						
Montants payés		190 068 812	69 889 071	120 179 741	126 469 010	-6 289 269
Variation de la PSAP		-3 705 455	-14 348 723	10 643 268	4 354 024	6 289 244
	Total non vie	186 363 357	55 540 348	130 823 009	130 823 034	-25
Vie						
Montants payés		1 656 697		1 656 697	1 602 404	54 293
Variation de la PSAP		416 903		416 903	279 859	137 044
	Total vie	2 073 600	0	2 073 600	1 882 263	191 337
	Total général	188 436 957	55 540 348	132 896 609	132 705 297	191 312

8-3- Produits et charges des Placements

Les produits de placements nets s'élèvent à 34.104.390 DT au 31/12/2009, contre 26.319.149 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 7.785.241 DT.

Désignation	2009	2008
Produits de placements		
Revenus des titres	4 471 153	4 277 224
Revenus des placements sur le marché monétaire	22 121 772	16 711 765
Revenus des emprunts	2 448 602	1 933 010
Revenus des placements en devises	834 827	1 216 688
Revenus des immeubles	329 676	271 104
autres produits	467 034	600 506
Profits sur réalisation	1 864 455	5 748 376
reprise des provisions et amortissements	4 431 055	3 095 546
Total des Produits des placements	36 968 574	33 854 219
Charges de placements		
Frais de gestion et frais financiers	846 958	767 356
pertes de réalisation	974 820	2 669 107
dotation aux provisions et amortissements	1 042 406	4 098 607
Total des Charges des placements	2 864 184	7 535 070
Produits des placements nets	34 104 390	26 319 149

8-4- Allocation des produits nets des placements

L'allocation des produits nets des placements relative à l'exercice 2009 dans les états techniques vie et non vie et l'état de résultat, se présente comme suit:

Désignation	2009	2008
Compte technique Vie	668 100	486 767
Compte technique Non-Vie	23 458 170	18 106 144
Compte non technique	9 978 120	7 726 238
TOTAL	34 104 390	26 319 149

8-5- Frais généraux par nature

Désignation	2009	2008
charges de personnel		
salaires et compléments de salaire	9 688 195	8 830 893
charges sociales	3 862 321	3 482 746
autres charges	580 306	419 184
Total charges de personnel	14 130 822	12 732 823
Autres frais généraux	8 989 669	7 291 332
Total frais par nature	23 120 491	20 024 155

8-6- Charges de commissions

Désignation	2009	2008
commissions des agents d'assurances, courtiers et bancassurances	13 126 415	12 214 456

8-7- Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	2009	2008
Dotations aux amortissements des immeubles	276 159	268 580
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	549 720	535 474
Dotations aux provisions des créances	3 094 444	2 356 171
Reprises des provisions des créances	-959 060	-283 347
TOTAL	2 961 263	2 876 878

8-8 - Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	2009	2008
Total des charges affectées au compte technique Vie	2 234 999	1 974 146
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	36 570 294	32 772 694
Frais de gestion des placements	402 875	368 650
TOTAL	39 208 168	35 115 490

8-9- Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations et de ristournes exercice en cours, s'élevant à la somme de 208 635 527 DT, se présente comme suit :

Zones		Montant
NORD		149 061 728
CENTRE		43 475 994
SUD		16 098 805
	TOTAL	208 635 527

8-10-Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	48 736 881
Réintégrations	6 270 064
Déductions	- 12 152 068
Résultat fiscal	42 854 876
Impôt sur les sociétés (35%)	-14 999 206
Résultat Net de l'exercice	33 737 675

9- NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :

L'état de flux de trésorerie au titre de l'exercice 2009, se présente comme suit :

- La trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	25 130 558
- La trésorerie provenant de l'activité d'investissement	1 556 511 -29 543 358
- La trésorerie provenant de l'activité de financement La trésorerie au 31/12/2009 s'élève à :	2 765 973

10- EVENTUALITES ET EVENEMENTS POSTERIEURS :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la STAR n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

LES ANNEXES

ANNEXE1

ETAT DES MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS D'ACTIF

		VALEURS BR	UTES			AMOI	RTISSEMENTS	ET PROVISI	ONS				
DESIGNA TION	AU	ACQUISITION	CESSION	AU	AU1/01		AUGMEN	TATIONS		UTIONS	AU 31/1		VCN AU
	1/01/2009	2009	2009	31/12/2009	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	31/12/2009
ACTIFS INCORPORELS	343 559	42 167		385 726	287 929		23 834				311 763		73 963
LOGICIELS	302 559	42 167		344 726	287 929		23 834				311 763		32 963
DROIT AU BAIL	41 000			41 000			41 000				41 000		0
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITAT	9 922 409	407 107	0	0 227 504	7 471 020		49.4.99.7				7.054.005		1 200 700
ACTIFS CORPORELS D EXPLOITAT	8 832 408	405 186	U	9 237 594	7 471 920		484 885		U		7 956 805		1 280 789
MATERIEL DE TRANSPORT	270 475	251 663		522 138	199 101		51 877				250 978		271 160
MMB	1 714 189	47 224		1 761 413	1 468 243		58 904				1 527 147		234 266
MATERIEL INFORMATIQUE	2 697 456	75 978		2 773 434	2 319 002		136 342				2 455 344		318 090
A.A.I.	4 150 288	30 321		4 180 609	3 485 574		237 762				3 723 336		457 273
PLACEMENTS	538 310 989	156 544 368	134 150 702	560 704 655	2 458 383	8 510 345	419 759	898 806	0	4 431 055	2 878 142	4 978 232	552 848 281
TERRAINS ET IMMEUBLES BATIS	19 544 746	5 310		19 550 056	2 458 383		419 759				2 878 142		16 671 914
D'EXPLOITATION ET HORS EXPOITATION													
PARTICIPATIONS AUX STES A OBJET FONC	118 300			118 300		136						136	118 164
PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES													
AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION	58 384 649	3 290 355	2 644 062	59 030 942		5 266 942		63 470		2 449 846		2 880 566	56 150 376
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS													
ACTIONS	23 031 985	10 979 917	486 702	33 525 200		2 416 351		821 351		1 981 209		1 256 493	32 268 707
OBLIGATIONS ET AUTES TITRES REVENU FIXE	394 487 712	88 197 892	79 137 805	403 547 799		740 502						740 502	402 807 297
PRET AU PERSONNEL	2 694 701	443 117	490 663	2 647 155		86 550		13 985				100 535	2 546 620
DEPOT AUPRES DES ETABL.BANCAIRES	35 723 294	47 974 848	46 145 767	37 552 375									37 552 375
ET FINANCIERS													
CREANCES POUR ESPECES DEPOSES	4 325 602	5 652 929	5 245 703	4 732 828									4 732 828

ANNEXE 2 - ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur	Valeur	Juste
DESIGNATIONS	Brute	nette	Valeur
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	19 668 356	16 790 078	22 396 316
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	71 795 757	67 711 055	104 231 318
Parts d'OPCVM	20 760 385	20 708 027	21 988 967
Obligations et autres titres à revenu fixe	403 547 799	402 807 297	402 807 297
prêts au personnel	2 647 155	2 546 620	2 546 620
Placements en devises	34 446 140	34 446 140	34 446 140
Autres dépôts	7 839 063	7 839 063	7 839 063
TOTAL	560 704 655	552 848 280	596 255 721

Annexe 3- Ventilation des charges et des produits des placements

Désignation	2009
Produits de placements	
Revenus des titres	4 471 153
Revenus des placements sur le marché monétaire	22 121 772
Revenus des emprunts	2 448 602
Revenus des placements en devises	834 827
Revenus des immeubles	329 676
autres produits	467 034
Profits sur réalisation	1 864 455
reprise des provisions et amortissements	4 431 055
Total des Produits des placements	36 968 574
Charges de placements	
Frais de gestion et frais financiers	846 958
pertes de réalisation	974 820
dotation aux provisions et amortissements	1 042 406
Total des Charges des placements	2 864 184
Produits des placements nets	34 104 390

ANNEXE 4

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE (NON VIE) AU 31/12/2009

CATEGORIES	GROUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	GRELE M.B	TRANSPORT	VOL	AVIATION	A.R.D.S	AUTOS	T. AFF .DIR.	ACCEPT °	Total
PRIMES ACQUISES	55 433 251		10 388 841	117 638	9 261 231	748 017	7 104 320	17 561 483	99 931 129	200 545 910	965 230	201 511 140
Primes émises	55 433 251		10 409 719	119 111	9 411 219	749 345	6 728 792	17 937 188	102 175 718	202 964 343	1 070 519	204 034 862
Variation des Primes non a	acquises		-20 878	-1 473	-149 988	-1 328	375 528	-375 705	-2 244 589	-2 418 433	-105 289	-2 523 722
CHARGES DE PRESTA	-47 732 306	-5 244 176	-53 941 630	-69 492	950 363	626 436	342 475	-3 421 734	-81 687 367	-190 177 431	-908 656	-191 086 087
Prestations et Frais payés	-48 681 928	-1 785 730	-51 966 537	-84 688	-10 103 186	-775 744	-199 493	-9 777 499	-66 040 054	-189 414 859	-653 952	-190 068 811
Charges des provisions po	949 622	-3 458 446	-1 975 093	15 196	11 053 549	1 402 180	541 968	6 355 765	-15 647 313	-762 572	-254 704	-1 017 276
Solde de souscription	7 700 945	-5 244 176	-43 552 789	48 146	10 211 594	1 374 453	7 446 795	14 139 749	18 243 762	10 368 479	56 574	10 425 053
Frais d'acquisition	-1 581 285	-22 636	-638 713	-23 038	-351 474	-46 259	-38 366	-969 558	-4 734 717	-8 406 046	-12 402	-8 418 448
Autres charges de gestion	-1 536 147	-102 951	-2 378 126	-64 279	-1 164 999	-118 718	-222 331	-2 340 734	-10 770 390	-18 698 675	-384 636	-19 083 311
Charges d'acquisition et	-3 117 432	-125 587	-3 016 839	-87 317	-1 516 473	-164 977	-260 697	-3 310 292	-15 505 107	-27 104 721	-397 038	-27 501 759
Produits nets de placemen	1 253 182	1 350 341	785 359	4 787	1 006 333	126 794	382 620	1 494 887	16 775 926	23 180 229	277 941	23 458 170
Participation aux résultats	-762 431		-392 664		-1 062 297	-17 629		-15 881		-2 250 902	-3 748	-2 254 650
Solde Financier	490 751	1 350 341	392 695	4 787	-55 964	109 165	382 620	1 479 006	16 775 926	20 929 327	274 193	21 203 520
Part réassureurs /rétrocessi	onnaires dans											
les primes acquises	-99 994		-6 670 122	-78 962	-5 930 811	-480 972	-6 255 224	-8 740 776	-335 416	-28 592 277	-129 485	-28 721 762
les prestations payés	215 181	69 535	51 986 608	36 786	9 527 520	554 285	127 481	7 197 598	104 514	69 819 508	69 562	69 889 070
les charges de provi. pour	79 638	-104 362	-674 944	-5 909	-10 042 823	-1 097 225	242 945	-2 689 145	-91 295	-14 383 120	34 398	-14 348 722
la participation aux résulta	ts		618 316		409 724		28 834	68 629		1 125 503		1 125 503
Commissions reçues des ré	éassureurs /rétroc	essionnaires	1 297 204	17 941	1 149 169	181 254	212 866	1 342 072		4 200 506	17 487	4 217 993
Solde de réassurance / ré	194 825	-34 827	46 557 062	-30 144	-4 887 221	-842 658	-5 643 098	-2 821 622	-322 197	32 170 120	-8 038	32 162 081
Résultat technique	5 269 089	-4 054 249	380 128	-64 529	3 751 936	475 983	1 925 621	9 486 842	19 192 383	36 363 204	-74 309	36 288 895
Informations complément	taires											
Provisions pour Primes non A	canicas clâtura		1 190 448	18 198	907 135	67 452	4 030 235	3 588 810	31 968 004	41 770 282	1 119 121	42 889 403
Provisions pour Primes non A	-	re.	1 169 569	16 725	757 146	66 124	4 405 763	3 213 105	29 723 414	39 351 846	1 013 832	40 365 678
Provisions pour Sinistres à Pa	18 458 828		10 329 461	48 636	9 133 283	1 300 680	1 778 546	17 681 474	251 776 812	313 115 870	3 613 707	316 729 577
Provisions pour Sinistres à Pa	19 413 450	2 728 341	10 105 423	60 092	20 186 833	2 702 860	2 320 514	24 037 240	235 521 276	317 076 029	3 359 003	320 435 032
Autres Provisions techniques	1 415 708	21 240 401	2 426 996	9 886	1 411 837	16 802	2 320 314	224 117	233 321 270	26 745 747	3 337 303	26 745 747
Autres Provisions techniques	1 767 638	17 661 765	507 311	13 626	572 334	10 002		219 054	608 223	21 349 951		21 349 951

ANNEXE 5 - TABLEAU RECAPITULATIF DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS VIE

EXERCICE								
2005	2006	2007	2008	2009				
	201 083	20 408	61 401	13 605				
516 744	218 194	164 492	249 961	210 820				
516 744	516 744	218 194	164 492	249 961				
4 655 098	5 034 870	5 330 528	6 105 229	6 150 384				
	516 744 516 744	2005 2006 201 083 516 744 218 194 516 744 516 744	2005 2006 2007 201 083 20 408 516 744 218 194 164 492 516 744 516 744 218 194	2005 2006 2007 2008 201 083 20 408 61 401 516 744 218 194 164 492 249 961 516 744 516 744 218 194 164 492				

ANNEXE 6

ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER NON VIE

	Exercice de survenance									
ANNEE D'INVENTAIRE 2007	2005	2006	2007	2008	2009					
Réglements cumulés	119 759 101	64 004 688	48 556 864							
Provisions pour sinistres	50 088 770	52 860 211	108 922 331							
Total charges des sinistres	169 847 871	116 864 899	157 479 195							
Primes acquises	193 262 195	205 400 505	210 372 570							
% Sinistres /primes acquises	87,88%	56,90%	74,86%							

	Exercice de survenance								
ANNEE D'INVENTAIRE 2008	2005	2006	2007	2008	2009				
Réglements cumulés	136 336 325	81 534 264	71 961 098	48 159 745					
Provisions pour sinistres	28 472 672	37 188 744	60 967 024	125 086 670					
Total charges des sinistres	164 808 997	118 723 008	132 928 122	173 246 415					
Primes acquises	193 262 195	205 400 505	210 372 570	199 428 285					
% Sinistres /primes acquises	85,28%	57,80%	63,19%	86,87%					

		Exer	cice de survena	nce	
ANNEE D'INVENTAIRE 2009	2005	2006	2007	2008	2009
Réglements cumulés	146 913 093	92 977 081	93 451 072	75 189 643	100 756 053
Provisions pour sinistres	19 240 653	25 066 894	40 564 573	70 715 064	107 102 989
Total charges des sinistres	166 153 746	118 043 975	134 015 645	145 904 707	207 859 042
Primes acquises	193 262 195	205 400 505	210 372 570	199 428 285	200 545 910
% Sinistres /primes acquises	85,97%	57,47%	63,70%	73,16%	103,65%